



FICHE SIGNALEMENT

VIOLENCES SEXUELLES DANS LE SPORT : COMMENT SIGNALER DES FAITS ?

Si vous avez **CONNAISSANCE DE FAITS** de violences sexuelles,
entre mineurs, entre majeurs ou entre majeurs et mineurs,
ou si vous êtes **TEMOIN**
vous avez obligation de les signaler

2 RÉFLEXES COMPLÉMENTAIRES À AVOIR

1

Conseiller à la victime ou à ses parents de **porter plainte** : appeler le **17** (Police ou gendarmerie) ou le cas échéant le **116 006** (N° national d'aide aux victimes).

2

- **Signaler les faits au Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES)** où se sont déroulés les faits, par téléphone et par mail.

Le signalement doit être réalisé immédiatement.

- **Mettre la Cellule nationale SIGNAL SPORT** en copie de ce mail qui informe la Fédération concernée disposant du pouvoir disciplinaire.

119

**Appel gratuit et confidentiel
24h/24 et 7 jours/7**

Le 119 n'apparaît pas sur les relevés de
téléphone.

Numéro d'appel destiné à tout enfant ou
adolescent victime de violences ou à toute
personne préoccupée
par une situation d'enfant en danger ou en
risque de l'être.

Lorsque vous envoyez un mail, indiquez :

Lorsque vous envoyez un mail, indiquez :

- Etat civil et coordonnées de la victime
 - Etat civil et coordonnées de l'agresseur, si vous en avez connaissance
 - Faits détaillés dont vous avez connaissance
- Si ce sont des paroles de victimes, indiquez précisément ces paroles, sans analyse de votre part
- Lieu où se seraient déroulés les faits
 - Etat civil et coordonnées de la personne qui envoie le mail.

Pour rappel, tout événement ou accident grave ayant lieu dans le cadre d'une pratique sportive encadrée doit être signalée sans délai au SDJES de votre département.

SDJES 14

Marie PELZ
Cheffe du SDJES 14
Responsable du pôle Jeunesse, Sport et Vie associative
sdjes14-sport@ac-normandie.fr
24 boulevard Georges Chauvin - CS 22203 - 27 022 Évreux Cedex
Tél : 02 31 45 95 83

SDJES 27

Alexandre DUPIRE
Responsable de la réglementation et de la protection des pratiquants
alexandre.dupire@ac-normandie.fr
24 boulevard Georges Chauvin - CS 22203 - 27 022 Évreux Cedex
Tél : 02 32 08 96 73

SDJES 50

sdjes50-accueil@ac-normandie.fr
Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale
12, rue de la Chancellerie - BP 442 - 50 000 Saint-Lô
Tél : 02 33 06 92 00

SDJES 61

Pierre LEMAÎTRE
Inspecteur de la jeunesse et des sports
Adjoint au chef de service
Chargé de mission lutte contre les violences et le séparatisme dans le sport
pierre.lemaitre@ac-normandie.fr
Cité Administrative - CS 40020 -61013 Alençon Cedex
Tél : 02 33 32 52 03

SDJES 76

sdjes76@ac-normandie.fr
5 place des Faienciers - 76 037 Rouen Cedex
Tél : 02 32 08 97 42